

Atelier 4

L'Europe de l'enseignement supérieur dans la mondialisation

Animateur : **Léa Gevaudan**, Jeunes européens, France

Avec présentation en ouverture de Nouredddine Manamanni,
directeur des relations extérieures et institutionnelles de Campus France

Rapporteur : Bruno Curvale, CIEP

L'atelier avait pour objectif de travailler sur trois questions définies comme des enjeux :

Enjeu 1 : Avantages comparés d'une mobilité européenne et d'une mobilité hors Europe ?

Enjeu 2 : Quelles idées fortes porter au nom de Bologne (de notre appartenance à l'espace de l'enseignement supérieur) vis-à-vis d'autres régions du monde et d'autres conceptions de l'enseignement supérieur ? Comment les faire entendre et partager ?

Enjeu 3 : Quels leviers pour promouvoir les valeurs de l'espace européen de l'enseignement supérieur ?

Un document remis aux participants en début de journée proposait une note de Campus France sur « la mobilité internationale des étudiants européens » (HS n°17 de juin 2017) et une note de l'Observatoire Erasmus+ sur « Les effets d'Erasmus Mundus sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur » publiée en septembre 2017 par l'agence Erasmus+ France. Il proposait également des questions complémentaires destinées à lancer les débats.

Chacun des thèmes a été traité par le groupe de participants (Cf. liste en annexe) dans l'esprit souhaité par les organisateurs de voir « s'ouvrir un espace de discussion et de co-construction sur les enjeux des thèmes de l'atelier ». Les échanges ont été nourris par les interventions des uns et des autres mais n'ont pas réellement suscité de débats. L'exercice a conduit à l'expression de prises de positions nuancées sous la forme d'un remue-méninges. Il semblait clair pour chacun que la première finalité de l'atelier était de prendre la mesure des problématiques et de faciliter la libre expression.

Ce compte rendu présente les principaux points évoqués par les participants.

Introduction de l'atelier

L'atelier a débuté par la présentation de quelques statistiques sur l'attractivité de l'enseignement supérieur français pour les étudiants des pays de l'Union européenne et sur la mobilité européenne des étudiants français.

Sur la période 2009-2014, la France a connu une baisse des effectifs d'étudiants de l'Union européenne accueillis dans l'enseignement supérieur. Ceux-ci étaient 38 951 en 2014 soit une baisse de 7,2% sur la période. Avec 38 951 étudiants de l'Union européenne en mobilité diplômante en

2014, la France est à la 6^{ème} place des pays européens les plus attractifs. Il en va de même pour les étudiants européens hors Union européenne pour lesquels la France a connu un recul de 12,3% sur la même période. Avec 11 917 étudiants en 2014, la France est 8^{ème} pays d'accueil.

En revanche, la mobilité sortante des étudiants français a augmenté de 37% sur la même période. Avec 78 675 en mobilité diplômante, la France est au deuxième rang des pays d'origine de la mobilité étudiante européenne et par ailleurs, le premier pays d'origine des étudiants européens en mobilité Erasmus.

Enjeu 1 : Avantages comparés d'une mobilité européenne et d'une mobilité hors Europe ?

Le document fourni en support de l'atelier suggérait une piste de réflexion en proposant l'interrogation suivante : « La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur est-il un tremplin pour la mobilité internationale ou à l'inverse un obstacle, ou est-elle sans incidence sur la mobilité des étudiants européens en direction des autres régions du monde ? »

Les points suivants ont paru faire l'objet de consensus et ont donné l'impression d'une analyse partagée de la situation des enseignements supérieurs européens :

- Le Processus de Bologne demeure une nécessité. Notamment avec un besoin de poursuivre l'harmonisation des diplômes et d'augmenter la notoriété des enseignements supérieurs européens.
- Il existe une dynamique de concurrence au plan mondial ; la fuite des cerveaux est un danger contre lequel il faut se prémunir. Le renforcement de l'attractivité des enseignements supérieurs est un enjeu à relever.
- L'Espace européen de l'enseignement supérieur permet de développer la notion d'un territoire commun, structuré autour de principes partagés : l'enseignement supérieur comme bien public, le développement d'un espace (marché) du travail européen. Il y aurait lieu de créer une expertise européenne dans la perspective de l'insertion professionnelle sur le marché du travail mondial.
- L'idée de développer une identité commune par le moyen de l'Espace européen de l'enseignement supérieur est valorisée. Il y a une convergence d'intérêts qui justifie les convergences politiques européennes dans ce domaine. Il y a un intérêt collectif à développer la mutualisation des efforts européens.
- L'intégration européenne grandissante enlèvera peut-être de l'intérêt à la mobilité intra-européenne mais cette intégration reste à développer. En tout état de cause, il faut mettre en valeur l'appartenance à un espace géographique commun.
- Pour ce qui concerne les avantages comparés d'une mobilité européenne et d'une mobilité extra-européenne : il est dit que l'horizon européen ne peut être le seul. La mobilité hors Europe est aussi importante. La réflexion politique ne va pas nécessairement de pair avec l'envie étudiante. Ceci étant, avant de réfléchir aux conditions de réalisation d'une politique de mobilité extra-européenne, est-on certain que la politique de mobilité intra-européenne soit à la hauteur des ambitions ? Il existe un risque de fracture sociale lié aux coûts de la mobilité.
- Il est nécessaire de valoriser le modèle européen dans ses diversités mais aussi dans sa globalité. Pour exporter les singularités européennes, il faut en affiner la compréhension et la communication.
- La vie étudiante en tant qu'expérience de vie à l'étranger est une des formes de la valeur ajoutée de la mobilité organisée dans le cadre des mobilités Erasmus.

- La perte d'attractivité européenne doit être appréciée de manière nuancée. Si l'Europe perd de l'attractivité, c'est peut-être pour de bonnes raisons : l'aide apportée par l'Europe par le moyen des coopérations qu'elle finance se traduit par une amélioration des enseignements supérieurs ailleurs dans le monde. Cette aide au développement peut expliquer un moindre besoin de mobilité d'étudiants de certains pays hors Europe. On constate par ailleurs une augmentation des mobilités intracontinentales en Afrique et en Asie. Cela apparaît positif.

Ces consensus dessinent le contour de débats à poursuivre, par exemple :

- Peu d'éléments précis ont été avancés pour qualifier les spécificités du modèle européens ;
- L'opposition entre mobilité européenne et mobilité extra-européenne n'a pas été un sujet des échanges. Peut-être parce que les décisions de mobilité sont avant tout personnelles.
- Le groupe a évoqué l'idée de perte d'attractivité européenne mais ce qui est mis en exergue par la note de Campus France est la diminution de l'attractivité française.

Enjeu 2 : Quelles idées fortes porter au nom de Bologne (de notre appartenance à l'espace de l'enseignement supérieur) vis-à-vis d'autres régions du monde et d'autres conceptions de l'enseignement supérieur ? Comment les faire entendre et partager ?

Le document fourni en support de l'atelier proposait une piste de réflexion complémentaire : « Proposer de façon systématique une UE de présentation de l'Europe et de l'Espace européen de l'enseignement supérieur aux étudiants internationaux, aux étudiants en mobilité comme aux étudiants nationaux ? »

Les participants ont posé en préalable que la diversité des enseignements supérieurs européens est une valeur à conserver. Ce principe étant posé, le groupe s'est interrogé à partir de la notion « d'idées fortes de Bologne » sur ce qui constituait le cœur du modèle européen.

Il apparaît que ces idées fortes touchent à la fois aux objectifs et à la gouvernance des enseignements supérieurs.

Pour ce qui concerne les objectifs, les problématiques suivantes ont été évoquées :

- La qualité des enseignements supérieurs
- Le renforcement de l'identité européenne
- L'ouverture d'esprit, le partage des valeurs, la dimension interculturelle
- L'égalité des chances
- La mise en valeur de la capacité d'harmonisation

Sans que ces idées aient toujours été clarifiées, les échanges ont ensuite fait le lien entre ces objectifs d'ordre politique, dont on pouvait voir qu'ils avaient en commun un désir d'intégration et de progrès, et la gouvernance du Processus de Bologne.

Pour ce qui concerne la gouvernance du Processus de Bologne, les idées principales qui ont été partagées sont les suivantes :

- Il est nécessaire de repenser la gouvernance du Processus de Bologne qui apparaît comme opaque. Cette opacité est nuisible à la bonne mise en œuvre et à l'appropriation des acquis du Processus.
- Le Processus de Bologne fait partie de la politique d'influence européenne mais il n'est pas question d'imposer les options européennes.

- La place des étudiants dans les mécanismes de gouvernance du Processus de Bologne devrait être plus grande.

En termes d'actions qui paraîtraient utiles, les idées suivantes sont émises :

- Développer la coordination de l'action des agences européennes ;
- Créer des associations d'étudiants Erasmus ;
- Mettre en place des alliances d'universités en Europe et dans le reste du monde sous forme d'antennes voir de campus européens ;
- Faire des étudiants des ambassadeurs du Processus de Bologne.

Enjeu 3 : Quels leviers pour promouvoir les valeurs de l'espace européen de l'enseignement supérieur ?

Le document fourni en support de l'atelier suggérait la piste de réflexion suivante : « Pourquoi, comment renforcer face aux superpuissances (Etats-Unis, Chine, Inde, etc.) et aux valeurs qu'elles véhiculent, le rôle d'appui, de conseil et d'expertise que l'Europe apporte à la constitution d'espaces régionaux d'enseignement supérieur, Comment accroître au niveau européen la politique d'attractivité et d'accueil menée en direction des étudiants des autres régions ? »

La question des valeurs a suscité un échange nourri sur la question des classements d'universités. Leur dimension structurante et le fait qu'ils mettent en valeur des critères qui ne sont pas relatifs directement à la qualité des formations sont repérés comme des risques quant aux valeurs d'égalité des chances et de promotion de la réussite des étudiants. Ils sont des manifestations d'une compétition qui prend le pas sur le besoin de coopération et de progrès pour tous. Ils manifesteraient la prépondérance de valeurs différentes des valeurs européennes.

En termes de réponse ou de leviers pour faire la promotion des approches européennes, les participants ont émis les idées suivantes :

- Répondre aux classements par une meilleure lisibilité des offres de formations et notamment la clarification des résultats d'apprentissage (*learning outcomes*) ;
- Renforcer la qualité de la coopération des acteurs de la mobilité ;
- Créer une vie de campus de qualité. La qualité de l'accueil sur les campus et dans les universités devrait être améliorée ;
- Proposer des offres de formations avec un label international pour les étudiants français (ces formations pourraient se faire en anglais, prévoir une année de césure, des stages à l'étranger...) ;
- Organiser des écoles d'été à l'attention des étudiants internationaux ;
- Faire la promotion de recherche de positions communes européennes sur d'autres sujets européens que ceux directement liés à l'enseignements supérieur.

En conclusion

Après un bref rappel par le rapporteur des principales idées émises sur chacun des sujets et quelques remarques de sa part sur le fait que la compétition intra-européenne n'avait pas été évoquée aux cours des échanges, le groupe s'est séparé sur le sentiment que cette rencontre avait été une occasion utile d'échanges et qu'il serait utile de poursuivre pour aller en direction d'actions plus tangibles.

Annexe

Liste des participants à l'atelier

Laura Barroso, Jeunes européens

Jean-Louis Billoet, Mission expertise et conseil, DGESIP MESRI

Juliette Chapelier, UNEF

Bruno Curvale, CIEP

Léa Gévaudan, vice-présidente des relations européennes, Jeunes européens

Guillaume Ichier, vice-président Stratégie internationale, FAGE

Germain Jacquinot, Jeunes européens

Aurelia Kübler, ESCE Paris - HWR Berlin, Université franco-allemande

Manon Louvet, Parlement européen des jeunes

Catherine Malinie, DGESIP MESRI

Noureddine Manamanni, Directeur des relations extérieures et institutionnelles, Campus France

Paul Maringue, AFEV

Carlos, Martins, responsable des admissions, ESTACA

Malo Mofakhami, président, Animafac

Quentin Panissod, Parole étudiante

Angélique Ragot, directrice de la vie étudiante, CNOUS

François Rio, délégué général, AVUF

Lucie Rome lot, Erasmus Student Network

Stefan Seiler, EPF

Fatima Zélazel, vice-présidente aux relations internationales, Université de Cergy-Pontoise

*